



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation du cursus « Bachelier Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Haute Ecole Louvain en Hainaut (ex- Haute Ecole Libre du Hainaut Occidental)

Comité des experts :
M. Jean-Robert POULIN, président,
Mmes Sylvie DESIRE, Marie-Françoise GILLET,
et Michelle JANSSEN, experts.

11 JUIN 2010

INTRODUCTION

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de la section préscolaire de cet établissement les 10 et 11 décembre 2009. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

Présentation de l'institution

Le 15 septembre 2009, une fusion est intervenue entre trois Hautes Ecoles de la Province du Hainaut appartenant au réseau libre (Haute Ecole Libre du Hainaut Occidental, Haute Ecole Roi Baudouin et Haute Ecole Charleroi-Europe). Toutefois, la phase d'évaluation interne ayant débuté avant la fusion, chaque Haute Ecole (HE) a rédigé un rapport d'autoévaluation distinct et a reçu la visite du comité des experts.

L'ancienne Haute Ecole Libre du Hainaut Occidental (HELHO) comportait cinq catégories de formation rassemblant les sections d'enseignement supérieur de plein exercice de type court et de type long. Trois sites différents accueillent les formations : Mouscron (catégories économique et paramédicale), Tournai (catégories paramédicale, sociale et technique), Leuze-en-Hainaut (catégorie pédagogique).

La nouvelle Haute Ecole fusionnée (HELHa) se décline désormais en sept catégories : Agronomique, Arts Appliqués, Économique, Paramédical, Social, Pédagogique et Technique.

Une partie de la section préscolaire de la HELHa (ex-HELHO) est située à Leuze-en-Hainaut. Sur ce site, la section préscolaire côtoie les autres sections de la catégorie pédagogique, à savoir le Bachelier « Instituteur-trice primaire » et le Bachelier « Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur » (AESI).

Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité

- 1 Une démarche qualité a été initiée au sein de l'institution. Après des débuts informels, une première phase de conceptualisation de la démarche qualité est intervenue au sein de cinq catégories. Depuis lors, cette démarche a été soutenue par un leadership et un engagement fort des directeurs et des coordonnateurs successifs. Il a semblé au comité des experts qu'une bonne collaboration existe entre ceux-ci et la coordinatrice qualité institutionnelle.
- 2 Au niveau de la section préscolaire, le comité des experts relève, comme point fort, la volonté de la direction et de la cellule qualité d'impliquer le plus grand nombre, notamment par la tenue de séances plénières pour informer et débattre. Un outil efficace a été mis en place afin de diffuser régulièrement l'information relative à la démarche qualité (« La lettre de la Cellule Qualité »).
- 3 Des réalisations concrètes sont également à souligner, telles que : la sensibilisation des enseignants à la situation de la réussite des étudiants, l'amélioration du règlement interne concernant le « vivre ensemble », le système de messagerie électronique avec demande de consultation de la part des étudiants et l'établissement de règles et de procédures concernant la réalisation de classes verte.
- 4 Le comité des experts s'étonne toutefois de la faible diffusion du rapport d'autoévaluation auprès de certaines parties prenantes. Selon les membres du comité, il pourrait être pertinent, à l'avenir, d'impliquer davantage l'ensemble des acteurs dans la démarche qualité et tout particulièrement les étudiants ainsi que les milieux professionnels qui emploient les diplômés et futurs diplômés. Par exemple, en les conviant de manière régulière aux travaux de la cellule qualité et en valorisant leur participation.
- 5 De manière générale, le comité des experts recommande à la HE ainsi qu'à la section préscolaire de poursuivre son engagement dans ce processus d'amélioration de la qualité, de continuer les actions entreprises et de les prioriser de manière à favoriser une évolution harmonieuse des différents « chantiers ».

Partenariats institutionnels

Tant au niveau institutionnel qu'à celui de la section préscolaire, le comité des experts souligne la volonté d'établir et de développer des partenariats diversifiés. Par ailleurs, le comité s'étonne du peu de contacts formalisés avec les milieux socioculturels. Il recommande dès lors à la HE et à la section de continuer les initiatives entreprises tout en les augmentant et en les diversifiant. Dans le même ordre d'idées, le comité des experts recommande à la HE et à la section d'intensifier ses partenariats, collaborations et rencontres formalisées avec les professionnels de terrain.

Participation étudiante aux instances

Malgré le fait que le cadre institutionnel prévoit leur participation, le comité des experts a identifié la faible participation des étudiants de la section au sein des organes décisionnels et consultatifs. Ce phénomène n'est pas spécifique à cette HE. Dans ce contexte et afin de favoriser une implication étudiante nécessaire et formative, le comité des experts recommande à la section, en concertation avec la HE, de mettre en place des mesures pour valoriser la participation soutenue et active de l'étudiant au sein de ces instances. La HE pourrait, par exemple, prévoir un horaire de réunion qui tienne compte des contraintes de cours des étudiants ou permettre à ces derniers d'avoir un retour formel sur les décisions prises au sein de ces instances. Une autre alternative pourrait être d'accorder certains crédits (ECTS¹) à la participation active des étudiants ou, dans une tout autre perspective, de leur confier la responsabilité d'un budget.

¹ Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).

Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.

Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.

Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.

Objectifs généraux et spécifiques de la formation

- 1 A l'issue des différents entretiens, le comité des experts a pu déceler que l'enseignement à promouvoir dans la formation est clairement défini par la HE ainsi que par la section préscolaire. En effet, le comité a constaté une réelle prise en compte des socles de compétences nécessaires à l'insertion et à la poursuite des études des élèves du préscolaire et du primaire tout au long de la formation des futurs enseignants du préscolaire. Les objectifs généraux et spécifiques de la formation sont également portés par des enseignants impliqués et ayant un haut niveau d'exigence, en particulier, en ce qui concerne les « savoirs faire ». Cette implication enseignante semble avoir des répercussions directes sur la motivation des étudiants.
- 2 Le comité des experts constate le manque de lisibilité quant au type d'enseignant que la HE désire former pour l'enseignement préscolaire. De plus, il observe que, si une attention toute particulière est accordée aux socles des compétences à développer chez les élèves du préscolaire, il en va autrement en ce qui a trait au développement des treize compétences qui doivent être acquises par les futurs enseignants du préscolaire dans le cadre de leur formation professionnelle. Elles sont peu présentes et ne donnent pas lieu à un véritable travail de concertation.

Bien que le législateur n'ait pas défini clairement les indicateurs de développement de ces compétences et qu'un travail de révision du référentiel soit actuellement en cours, le comité des experts recommande à la HE de s'engager sans plus tarder dans une démarche d'appropriation des compétences directement liées à la formation des enseignants et de les traduire de manière plus explicite tout au long de la formation des étudiants du préscolaire.

Programme(s)

- 1 Dans le cadre de la démarche qualité mise en œuvre, la HE a élaboré des questionnaires à destination des étudiants, des anciens diplômés et des employeurs afin de recueillir leurs avis sur la formation. Le comité des experts constate néanmoins une absence de formalisation du suivi consacré à ces questionnaires. En matière d'évaluation des enseignements, le comité des experts constate l'absence de validation scientifique des outils d'évaluation des enseignements utilisés et observe également un manque de formalisation des suivis. Face à ce constat, il recommande à la HE de constituer un comité institutionnel réunissant des membres de la direction, des professeurs et des étudiants ayant pour mandat de proposer une politique formelle d'évaluation des enseignements et de suivi de ces évaluations. Il invite également la HE à développer et à valider des outils d'évaluation des enseignements adaptés aux différents types de cours et activités d'apprentissage.

- 2 La complicité présente au sein de l'équipe pédagogique favorise l'harmonie dans la mise en œuvre du programme. Le comité des experts observe une cohérence dans l'accompagnement des étudiants notamment en ce qui a trait à l'élaboration des activités d'enseignement destinées aux élèves des classes maternelles.
- 3 En ce qui concerne le lien monde professionnel-enseignement, il semble que les travaux proposés aux étudiants soient de nature à donner du sens à leur démarche de développement professionnel car ils témoignent d'une nette prise en compte de la réalité de terrain. Toutefois, il semble également que les habiletés directement liées au travail d'équipe, à l'établissement de relations ainsi qu'à la communication sur le plan professionnel ne soient pas suffisamment abordées au cours de la formation. En effet, une dimension purement cognitive lors de l'élaboration et l'application des activités d'apprentissage peut parfois nuire au plaisir partagé de la relation avec l'enfant.
Compte tenu de ce qui précède, le comité des experts conseille à la section de travailler davantage avec les étudiants les différentes thématiques liées à la communication professionnelle afin de rechercher l'équilibre entre les dimensions cognitive et affective lors de la conception et de l'application des activités d'apprentissage en classe maternelle.
Le comité des experts rappelle également l'importance pour la section préscolaire de mettre en place des lieux formels de rencontre avec les professionnels de terrain afin d'améliorer encore davantage la cohérence théorie-pratique.
- 4 Au cours des entretiens, le comité des experts a été le témoin de la satisfaction globale des étudiants quant aux modalités d'évaluation des apprentissages. Néanmoins, de manière générale, ces modalités d'évaluation ne sont pas de nature à rendre compte de façon précise de l'évolution de l'étudiant dans le développement de ses compétences. Le comité des experts est d'avis qu'il pourrait être opportun d'amener les professeurs à concerter davantage leurs actions en matière d'évaluation et de se doter d'indicateurs du développement des compétences. Ceci afin de favoriser la conception et la mise en avant de modes d'évaluation des apprentissages qui soient de nature à permettre à l'étudiant d'évaluer régulièrement l'état de ses progrès en matière de développement des compétences.
- 5 Au niveau de l'articulation recherche-enseignement, le comité des experts note au sein de la section préscolaire une reconnaissance de l'importance et de l'intérêt de la recherche-action. C'est dans ce contexte que des projets de coopération avec certains milieux universitaires se concrétisent. Le comité invite la HE à poursuivre les initiatives entreprises et à concrétiser les projets de coopération en matière de recherche avec les milieux universitaires tout en encourageant l'émergence de nouveaux projets.
Cependant, selon le comité des experts, la recherche-action sur le terrain semble encore peu développée. Il recommande dès lors à la section de valoriser davantage cette pratique compte tenu de ses impacts potentiels directs à la fois sur l'amélioration et la mise à jour des enseignements ainsi que sur le rayonnement de la section préscolaire dans les milieux scolaires du territoire couverts par la HE.
- 6 Le comité des experts souhaite mettre en avant la mise en place d'un dispositif de préparation aux stages. Il en va de même en ce qui concerne la possibilité pour l'étudiant d'effectuer différents stages guidés, tout en lui laissant une totale liberté de choix en troisième année de formation (stage en lien avec le TFE). Néanmoins, le cadre dans lequel évolue l'étudiant lors de la réalisation de ses stages semble, selon le comité des experts, laisser peu de place à l'expression de ses caractéristiques particulières et de ses besoins. Il recommande à la section de tenir compte de l'hétérogénéité qui prévaut à l'intérieur des groupes-classes et, conséquemment, des besoins individuels des étudiants lors de la réalisation des stages d'enseignement.
- 7 Par rapport au travail de fin d'études (TFE), le comité des experts souligne positivement l'obligation pour l'étudiant de s'engager dans ce travail dès sa deuxième année de formation. Il note également l'utilisation de grilles précises d'analyse et de notation pour l'évaluation des TFE, ce qui favorise l'équité lors de l'évaluation des différents travaux. De plus, les étudiants sont invités à faire régulièrement le point sur l'état

d'avancement de leur travail. Le comité des experts confirme que cette activité semble encourager l'apprentissage autonome chez l'étudiant.

De manière générale, le comité des experts recommande à la section de susciter la construction d'un projet personnel de formation. Un tel projet est, pense-t-il, susceptible de favoriser la prise en charge par l'étudiant de sa démarche d'apprentissage.

Information et communication

Le comité des experts note l'existence de plusieurs modalités de communication : Règlement d'ordre intérieur reprenant les informations utiles à l'étudiant, système de messagerie en format papier avec demande de consultation, etc.

Il note également les efforts fournis par la section afin d'améliorer la qualité de la communication grâce, entre autres, à l'installation d'écrans d'affichage d'information installés à l'entrée du bâtiment ainsi qu'à la transmission des informations lors d'une rencontre annuelle avec les représentants des milieux de stage afin de clarifier les attentes. Le comité des experts invite la HE à poursuivre et même à intensifier ces initiatives dans le but d'assurer une diffusion efficace de l'information auprès des différents acteurs impliqués dans la formation préscolaire.

Accueil et intégration des étudiants

Au cours des divers entretiens, la satisfaction des étudiants par rapport à la qualité de l'accueil (organisation de journées « Portes-ouvertes ») des nouveaux étudiants est clairement ressortie. Il en est de même en ce qui a trait aux relations enseignants-étudiants tout au long du cursus. La présence d'un service social ainsi que d'un site internet performant facilitent grandement la vie de l'étudiant en lui offrant un soutien tout au long de sa formation. Petit bémol néanmoins au niveau de l'accueil des personnes handicapées au sein de l'entité. Une réflexion pourrait être menée sur la question en fonction des budgets alloués à la HE.

Suivi pédagogique

Le soutien apporté aux étudiants passe également par divers dispositifs favorisant l'aide à la réussite dont la mise en place d'une cellule réussite, d'un système de tutorat, d'aides individualisées entre autres au niveau de la maîtrise de la langue française et enfin de rencontres individuelles. Dans le cadre de la démarche qualité mise en place, le comité des experts tient également à souligner le travail de sensibilisation des enseignants à la situation de réussite des étudiants.

Au niveau des points d'amélioration, le comité des experts pointe le manque d'appropriation de la dimension « charge de travail ». Malgré les efforts entrepris par la section à ce niveau, le comité des experts a pu noter un manque de compréhension du principe de crédits ECTS de la part des étudiants. Il s'avère pourtant essentiel que les étudiants saisissent bien la notion des crédits compte tenu de son importance dans le cadre leur formation. La HE est donc invitée à réfléchir à la manière de rendre plus lisible la méthodologie liée au calcul de la charge de travail des étudiants et à réfléchir à la diffusion de l'information concernant ces principes (Bologne,...).

Personnel de gestion des ressources humaines

Le comité des experts souligne la diversité des profils enseignants au sein de la formation. Cette diversité peut être vue comme une richesse. Il note également un fort engagement des enseignants dans leurs missions. Cependant, bon nombre d'enseignants semble assumer des tâches qui ne sont pas comptabilisées dans leur charge horaire. Cette forte implication, pour positive qu'elle soit, peut éventuellement mener à un essoufflement. Le comité des experts recommande à la section de procéder à une analyse rigoureuse et systématique des charges de travail des personnels et de faire le point régulièrement sur la répartition des tâches au sein de la section.

Ressources et équipements

Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts note la présence d'un parc informatique performant et répondant à la demande étudiante, des locaux spacieux qui permettent le travail en équipe, une cafeteria conviviale pour les étudiants et la présence d'un internat. Des travaux sont planifiés dans un futur proche.

Recherche et services à la collectivité

Le comité des experts a perçu une réelle préoccupation de la section en matière de recherche et de service à la collectivité (cf. formation/liens recherche-enseignement). La section reconnaît l'importance même si elle regrette le manque de temps et surtout de moyens mis à sa disposition pour s'investir pleinement dans ce genre de pratiques (vulgarisation scientifique, conférences, dispositif de formation tout au long de la vie, etc.).

Le comité des experts note aussi que certains enseignants participent activement à certains colloques et autres manifestations nationales ou internationales. Il s'agit cependant d'initiatives qui semblent reposer généralement sur du bénévolat. Le comité des experts recommande à la HE de se doter d'une politique de gestion en matière de recherche et de service à la collectivité afin de mettre à la disposition du corps enseignant un budget dans le but de soutenir ses activités.

Relations nationales et internationales

Le comité des experts regrette le peu de demandes de la part des étudiants pour la réalisation de stages à l'étranger. Il s'interroge sur ce qui semble être un manque d'intérêt des étudiants pour ce type de stage. Il recommande à la HE de saisir l'opportunité de la présence d'un responsable des relations internationales pour établir un plan d'action susceptible d'inciter un plus grand nombre d'étudiants à s'engager dans la réalisation de stages à l'étranger.

² Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

Opportunités et Risques

Le comité des experts pointe comme principale opportunité le contexte de fusion présent au sein de la HE, opportunité tant en termes d'augmentation de moyens que de collaboration intellectuelle. Cependant, la fusion peut également faire courir à la section le risque d'être noyée dans une plus grande structure.

De plus, le comité des experts souligne comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

Plan d'action

Les recommandations formulées par le comité tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et/ou complètent, l'analyse réalisée et le plan d'action stratégique identifiés par la section préscolaire. Le comité invite la HE et sa section préscolaire à les opérationnaliser et à les inscrire dans un échéancier.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : dynamique et mobilisatrice, notamment via un leadership fort ; actions concrètes visant l'amélioration de la communication - Réelle prise en compte, dans la formation, des socles de compétences à acquérir par les élèves du préscolaire - Haut niveau d'exigence des enseignants en ce qui concerne les « savoir-faire » - Cohérence dans la mise en œuvre du programme - TFE : bonne préparation en amont et transparence de l'évaluation - Satisfaction globale des étudiants quant aux modalités d'évaluation - Rencontre annuelle avec les représentants des milieux de stage - Mise en place de divers dispositifs favorisant l'aide à la réussite - Convivialité, esprit d'équipe et coordination entre enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diffusion de la démarche auprès de certaines parties prenantes - Manque de lisibilité quant au type d'enseignant que la HE veut former - Faible prise en compte des 13 compétences à acquérir par le futur enseignant préscolaire tout au long de sa formation (notamment les compétences relatives à la communication professionnelle) - Modalités d'évaluation prenant peu en compte l'évolution de l'étudiant dans le développement de ses compétences - Faible fréquentation des stages à l'étranger - Faible participation enseignante en matière de recherche et de service à la collectivité
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> - Fusion : moyens budgétaires supplémentaires et opportunités de collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> - Fusion : risque d'être noyée dans une plus grande structure - Dévalorisation de l'image de l'enseignant préscolaire et hétérogénéité du niveau de formation des étudiants entrants

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : continuer les actions amorcées, prioriser les actions et mettre en place des indicateurs de suivi, impliquer davantage les parties prenantes - Augmenter et diversifier les partenariats locaux, notamment avec les organismes socioculturels de la région - S'engager dans une démarche d'appropriation des compétences liées à la formation des enseignants et les traduire explicitement dans les activités d'enseignement - Valoriser la pratique de la recherche-action (impacts potentiels sur les enseignements et rayonnement dans les milieux scolaires environnants) - Travailler davantage avec les étudiants les différentes thématiques liées à la communication professionnelle - Harmoniser les critères d'évaluation en tenant compte du développement des compétences des étudiants - Renforcer la politique de formation continuée au sein de la HE - Inciter les étudiants à s'engager dans la réalisation de stages à l'étranger

HELHa

Haute École
Louvain en Hainaut

Evaluation 2009-2010 du cursus
Instituteur-trice préscolaire

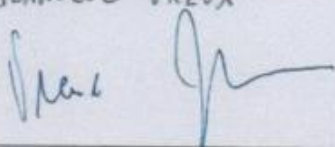
Droit de réponse de l'établissement évalué
ECOLE NORMALE DE LEUZE (ex-HELHO)

Commentaire général éventuel : cette évaluation concerne l'Ecole Normale de Leuze (ex-HELHO)

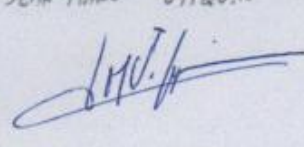
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

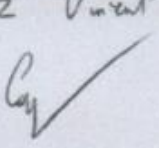
Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

JEAN-LUC VREUX


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

JEAN-MARC VITQUIN


Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

CARPELIER Vincent


¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.